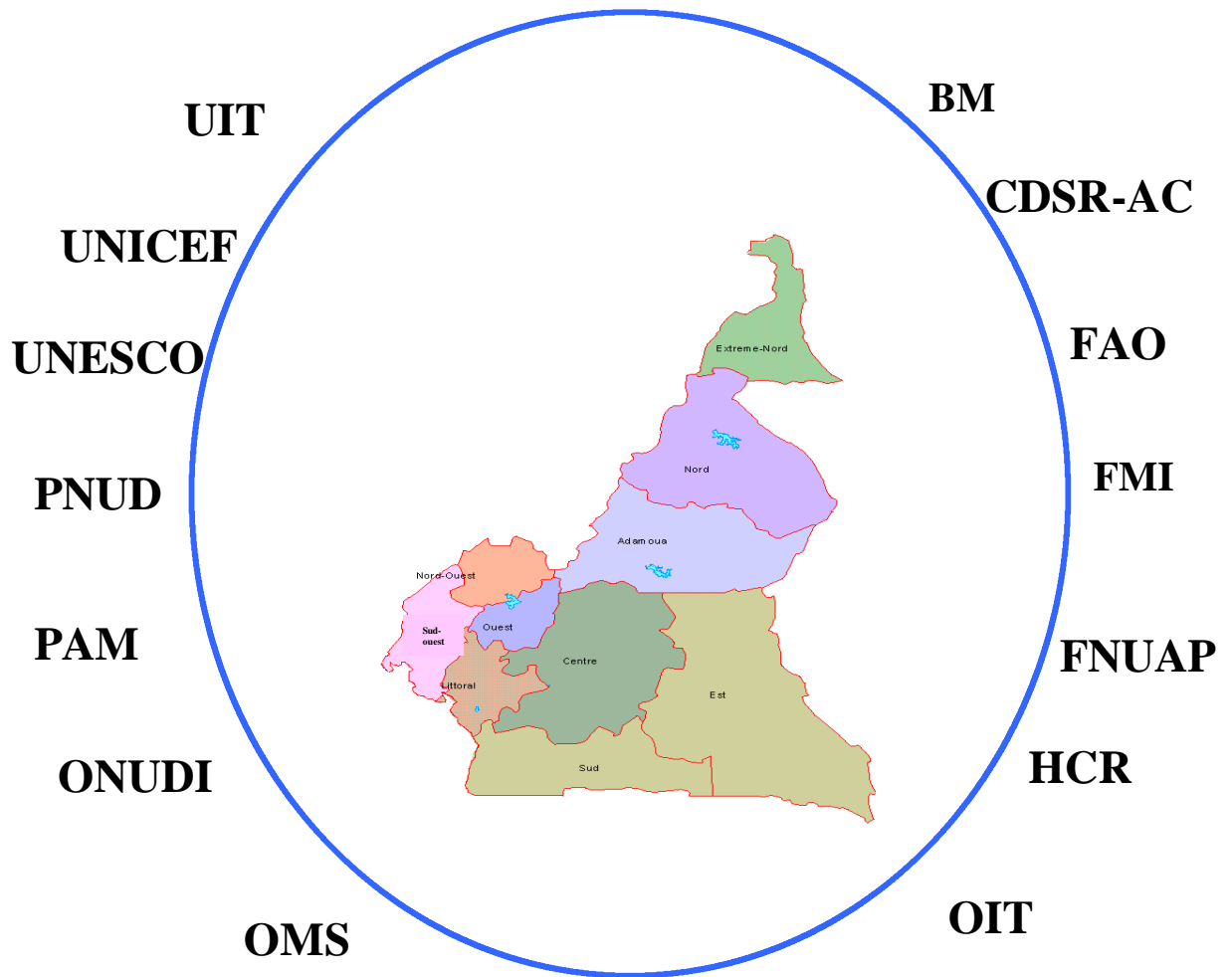




RAPPORT PAYS

République *du* Cameroun



EQUIPE PAYS DU SYSTEME DES NATIONS UNIES CAMEROUN

Les Nations Unies et les Objectifs de Développement International (ODI) -Buts de la Déclaration du Millénaire-

Les Objectifs de Développement International (ODI) originaux ont découlé d'une série de Conférences mondiales des Nations Unies pendant la décennie 90. Dans la Déclaration du Millénaire de Septembre 2000, 191 pays dont 174 étaient représentés par leur Chef d'Etat ou de Gouvernement ont formellement adopté une série d'objectifs, avec indicateurs correspondant qui constituent la base de ce rapport de progrès.

Les données, informations et analyses contenues dans ce rapport ont été fournies par l'Equipe-Pays des Nations Unies au Cameroun en partenariat étroite avec le Gouvernement sur la base des statistiques officielles disponibles. L'Equipe-Pays qui intègre au Cameroun les Institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International) tient des réunions mensuelles sur les analyses conjointes, les initiatives conjointes et la synchronisation des programmes.

Le suivi des Conférences mondiales des Nations Unies a été traité en partie par l'intensification du dialogue entre l'Equipe-pays et les ministres pris individuellement, les fonctionnaires de la haute hiérarchie, les membres leader de la société civile, spécialement les universitaires, qui sont directement concernés par les questions soulevées aussi bien par le Rapport et la Déclaration du Millénaire que par les Conférences mondiales des Nations Unies.

En tant qu'élément clé dans le suivi de la Déclaration du Millénaire tout comme un moyen puissant de renforcement du plaidoyer et du partenariat, ce document premier de la série ' progrès annuels ' met l'accent sur :

- è **Progrès dans le Développement et Eradication de la Pauvreté** : il fournit un éclairage actuel des progrès accomplis par le Cameroun dans la réalisation de ses objectifs de développement et de réduction de la pauvreté ;
- è **Défis du développement** : il décrit les défis de développement auxquels le Cameroun fait face dans la réalisation de ces objectifs ;
- è **Environnement politique** : il souligne la nature de l'environnement politique d'appui ;
- è **Accent sur l'aide** : il identifie les domaines dans lesquels les partenaires au développement peuvent assister le pays ;
- è **Besoins en données** : il souligne les besoins en renforcement pour la collecte des données et pour le renforcement des capacités statistiques.

APERÇU DE LA SITUATION

Progrès du Cameroun vers les buts de développement

BUTS	LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT SERONT-ILS ATTEINTS ?				ETAT DE L'ENVIRONNEMENT DE SOUTIEN			
PAUVRETÉ EXTRÊME Réduire de moitié la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté d'ici 2015	Probable- ment	Potentielle- ment	Invraisem- blablement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'a mé- liorant	Faible
VIH/SIDA Stopper et inverser la tendance de la propagation du VIH/SIDA d'ici 2015	Probable- ment	Potentielle- ment	Invraisem- blablement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'amé- liorant	Faible
FAIM Réduire de moitié la proportion des enfants de moins de cinq ans souffrant d'une insuffisance pondérale (ou de la malnutrition pondérale) d'ici 2015	Probable- ment	Potentielle- ment	Invraisem- blablement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'amé- liorant	Faible
INFRASTRUCTURES DE BASE Réduire de moitié la proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable d'ici 2015	Probable- ment	Potentielle- ment	Invraisem- blablement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'amé- liorant	Faible
UNIVERSALITE DE L'EDUCATION PRIMAIRE Assurer l'instruction primaire pour tous à l'horizon 2015	Probable- ment	Potentielle- ment	Invraisem- blablement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'amé- liorant	Faible
ÉGALITE ENTRE LES GENRES Assurer l'égalité d'accès des garçons et des filles dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015	Probable- ment	Potentielle- ment	Invraisem- blablement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'amé- liorant	Faible
SANTE DE LA REPRODUCTION Réduire de trois quarts la mortalité maternelle d'ici 2015	Probable- ment	Potentielle- ment	Invraisem- blablement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'amé- liorant	Faible
MORTALITÉ INFANTILE Réduire de deux tiers la mortalité des enfants de moins de cinq ans d'ici 2015	Probable- ment	Potentielle- ment	Invraisem- blablement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible mais s'amé- liorant	Faible
SOUTENABILITE ENVIRONNEMENT Renverser d'ici 2015 la tendance à la destruction des ressources environnementales	Probable- ment	Potentielle- ment	Invraisem- blablement	Manque de données	Fort	Moyen	Faible s'amé- liorant	Faible

ODI / BDM Progrès : Objectifs de Développement International et Buts de la Déclaration du Millénaire
République du Cameroun

TABLE DES MATIERES

Contexte de développement du Cameroun.....	4
Pauvreté Extrême.....	8
VIH/SIDA.....	11
Infrastructures de base.....	13
Faim : Sécurité Alimentaire.....	15
Enseignement primaire universel	17
Egalité entre les genres.....	19
Mortalité Infantile.....	21
Santé de la Reproduction.....	23
Environnement.....	26
Evaluation de la situation.....	28
<i>Suivi et Evaluation des capacités de suivi des buts de développement</i>	

CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU CAMEROUN

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Situé en Afrique Centrale, le Cameroun est au croisement de l'Afrique Equatoriale du Sud et de l'Afrique Tropical du Nord. Il partage une frontière commune avec le Nigeria à l'Ouest, le Tchad au Nord-Est, la République Centrafricaine à l'Est, le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale au Sud. Il a une côte de 402 km en bordure du Golfe de Guinée, une superficie de 475 650 km² dont 466 464 km² de terre et 8 546 km² d'eau (y compris les affluents, les fleuves et les lacs).

ECONOMIE ET PAUVRETÉ

Suite à une période de volatilité des termes de l'échange au début des années 80, une appréciation du taux de change de 60% en termes réels et une politique budgétaire expansionniste et improductive financée en conséquence par l'accumulation de la dette extérieure et surtout intérieure, le Cameroun est entré dans une longue décennie de récession de 1985 à 1994. Durant cette période, le revenu par tête a diminué de moitié et la pauvreté a nettement augmenté. La crise financière subséquente a conduit à une augmentation de la corruption et à une sérieuse détérioration des systèmes éducatif et sanitaire, des infrastructures et du service public : la qualité de l'enseignement et les taux de scolarisation se sont significativement dégradés et les indicateurs de santé se sont dégradés.

En mi-1999, la population du Cameroun était d'environ 14,7 millions d'habitants et avait un taux de croissance annuel d'environ 2,8%. Le PIB à prix constants du Cameroun en 1999/2000 est évaluée à 3 943 milliards de francs CFA.

Le Cameroun est un pays sous-développé. Son revenu par tête annuel en 2000/2001 est estimé 524 dollars USA environ (avec le taux de change de Juin 2001 des Nations Unies). La grande partie de la population est encore dépendante de l'agriculture qui représente environ 22% du PIB en 2000. L'industrie et le commerce comptent respectivement pour environ 21% et 57% du PIB. La contribution des services au PIB a décliné significativement lors de la décennie écoulée du fait, entre autres de l'expansion du secteur informel qui constitue une source importante de l'emploi.

LE PROFIL DE LA PAUVRETE

Le principal défi de développement au Cameroun aujourd'hui est de réduire de moitié le nombre de personnes vivant en dessous du seuil national de pauvreté.

La pauvreté au Cameroun est accompagnée d'une rapide croissance démographique, d'une baisse des taux de d'alphabétisation et des valeurs sanitaires, une augmentation de la menace du VIH/SIDA et des disparités régionales et de sexe sensibles.

Cependant, la plupart des conditions préalables pour des progrès rapides en matière de réduction de la pauvreté sont absentes. Il existe une petite expérience avec les approches participatives, les mécanismes pour la décentralisation des actions ne sont pas assez bien développés et les principes faibles sur la gouvernance entravent plusieurs approches potentielles. Ces questions sont complexes et exigent des approches transversales qui vont au delà des conduites institutionnelles habituelles.

INDICATEURS CLES DE DEVELOPPEMENT

Indicateur	Valeur	Année
Population	14,7 millions	1999
Taux de croissance de la population (annuel).....	2,8 %	1999
Taux d'urbanisation.....	49,2 %	1999
Espérance de vie à la naissance.....	59 ans	1999
PIB par tête (US\$) (Estimation).....	524	2000/2001
Taux de croissance économique annuel (Estimation)..	5,4 %	2000/2001
Dette extérieure (FCFA) en % du PIB (Est.).....	74,8 %	2000/2001
% de la population en dessous du seuil de pauvreté....	50 %	1999/2000
Prévalence du SIDA chez les adultes.....	11 %	2000
Population ayant accès à l'eau potable.....	44 %	1998
% d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale.....	22,2 %	1998
Taux de mortalité infantile (pour 1000 nais. vivantes)....	150,7	1998
Taux d'incidence du paludisme.....	45,9%	1997
Couverture d'immunisation.....	29,4%	1998
Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire.....	82,1 %	1997/1998
Taux brut de scolarisation dans le primaire.....	81,8 %	1998/1999
Taux net de scolarisation dans le primaire.....	61,7 %	1997

ODI / BDM Progrès : Objectifs de Développement International et Buts de la Déclaration du Millénaire République du Cameroun

REPONSE DU GOUVERNEMENT

Le Cameroun a initié depuis 1988 une série de réformes structurelles et économiques visant à stabiliser l'économie, à restaurer la viabilité intérieure et extérieure, entretenir la croissance économique, et améliorer les conditions sociales. En particulier, les efforts de désengagement de l'Etat ont été concentrés sur la libéralisation des secteurs du cacao et du café, la révision du code des forêts, et la libéralisation des prix et du code de travail. Malgré le soutien international concerté, le programme de réforme a rencontré les difficultés dans sa phase initiale. Trois accords « stand-by » avec le FMI n'ont pas été concluants en 1989 et dans la première moitié de 90, et les décaissements au titre du premier prêt d'ajustement structurel ont été suspendus. Cette tentative de stabiliser l'économie et de restaurer les équilibres intérieur et extérieur à travers uniquement l'ajustement interne, y compris une diminution drastique des salaires des fonctionnaires en 1993, n'a pas produit les résultats escomptés, laissant le pays avec une dette insoutenable d'importants arriérés à l'intérieur et à l'extérieur, une fonction publique démoralisée et un secteur financier en crise. Cette tentative infructueuse a également conduit à une détérioration des relations entre le Gouvernement et ses partenaires.

La situation du pays a commencé à s'améliorer à la suite de la dévaluation du franc CFA intervenue en Janvier 1994, et le taux de croissance est devenu positif atteignant 5% en 1995-96. Cependant, l'état financier et économique du pays est restée insatisfaisante.

Un nouveau Gouvernement a été nommé en septembre 1996, avec un mandat spécifique de maîtriser la situation et de restaurer les relations avec les crédeurs extérieurs et les Institutions de Bretton Woods en particulier. Le nouveau Gouvernement était confronté à des sérieux déséquilibres macroéconomiques et dans presque tous les domaines du secteur public.

Reconnaissant qu'il serait impossible de s'attaquer à tous ces problèmes d'un trait, une approche séquentielle de réforme a été adoptée avec l'appui des Institutions de Bretton Woods qui ont fourni le soutien financier sous forme d'une Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR) de trois années (1997/2000) et du troisième Crédit d'Ajustement Structurel (1998).

Un appui majeur était reçu des donateurs multilatéraux et bilatéraux à travers un rééchelonnement triennal de la dette du Club de Paris. Cette approche séquentielle s'est appuyée sur une première génération des réformes axées sur la stabilité macroéconomique, les relations avec les crédeurs extérieures, la restructuration du système bancaire, les privatisations, la libéralisation de l'économie, le transport et le secteur forestier.

La performance macroéconomique au terme de la FASR en 2000 été satisfaisante. L'évolution économique entre 1997 et 1999 a été en général satisfaisante malgré l'impact défavorable de la brusque détérioration des termes de l'échange (16%) vécue à la première moitié de 1998/99. Le PIB a crû en moyenne à un taux d'environ 5% par an, et l'inflation annuelle était maintenue autour de 3%. L'investissement intérieur brut a augmenté d'environ 2,6 % du PIB durant cette période, duquel 1,2% seulement était financé par l'épargne nationale. Ceci a abouti à une aggravation du déficit du compte courant extérieur qui est passé de 2,8% du PIB en 1996/97 à 4,3% en 1998/99.

Malgré les progrès économique et financier accomplis, la situation sociale n'a guère connu d'amélioration sensible et ce, pour deux raisons au moins : d'abord parce que le taux de croissance reste encore faible (en dessous de 5%) et ensuite parce que la redistribution des fruits de la croissance est encore loin d'être parfaite.

L'impact de la reprise économique reste donc peu significatif sur les conditions de vie des populations. En effet, la pauvreté touche encore près de la moitié de population. Les indicateurs d'accès aux services sociaux de base et le niveau de revenu restent encore faibles. Une situation de chômage endémique tend à s'installer sur le marché du travail. La situation des secteurs de l'éducation et de la santé est également préoccupante. La pandémie du VIH/SIDA gagne du terrain. En guise de réponse à cette situation, le Gouvernement a formulé des objectifs ambitieux et des stratégies détaillées de réduction de la pauvreté.

CONCEPTION ET SUIVI DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Tout d'abord, le Gouvernement a publié le 30 Décembre 1998 une Déclaration sur la stratégie de lutte contre la pauvreté. Cette Déclaration préparée suite à des consultations avec la société civile expose onze (11) axes stratégiques de réduction de la pauvreté.

Ces axes sont allés bien au-delà du programme de réformes économiques existant et ont appelé un renforcement des actions dans plusieurs domaines transversaux et dans les secteurs sociaux. Le processus de conversion de ces axes en plans d'actions concrètes était initié en 1999. Entre-temps, en offrant un véhicule opérationnel plus concret (le DSRP –Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté-), l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) renforcée donne la perspective d'une charge de la dette réduite et la possibilité de libérer les ressources additionnelles pour les programmes de pauvreté.

En suivant une approche participative, la préparation du DSRP intérimaire s'est effectuée de manière satisfaisante et le document était prêt en Août 2000. Le Gouvernement envisage de conduire un tour supplémentaire de

consultations participatives et d'analyses techniques en vue de finaliser le DSRP complet autour de février 2002. Afin de faciliter la finalisation du DSRP, le Gouvernement a aussi lancé en Avril 2001 les travaux préparatoires de la deuxième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM2) dont les résultats aideront à mieux suivre et évaluer la stratégie de la lutte contre la pauvreté. Lancé en 2000, le deuxième programme économique triennal (1er Octobre 2000 – 30 Septembre 2003) appuyé par les ressources de la FRPC (Facilité de Réduction de la Pauvreté et de Croissance) établit un cadre macroéconomique qui soutiendra les taux de croissance élevés et la disponibilité des ressources publiques nécessaires pour un environnement soutenable de réduction de la pauvreté après (i) le maintien du niveau faible de l'inflation ; (ii) l'augmentation de l'investissement et de l'épargne intérieure, et (iii) le renforcement de la compétitivité extérieure à travers l'amélioration efficace du programme de réformes. Le Mémoire sur la politique économique de deuxième génération de réformes indique que la mise en oeuvre des politiques envisagées dans ce document doit aider à réduire le taux de pauvreté de 50% en 1999/2000 à environ 42% en 2003/2004.

DECLARATION DE LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Le Gouvernement, par cette Déclaration, affiche sa détermination à mener efficacement la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes par :

- Le suivi des politiques qui garantissent une croissance économique équitable et soutenable
- La réorientation d'une partie importante des ressources publiques vers les domaines économiques et sociaux de base
- La gestion efficace des ressources humaines
- L'entreprise des actions spécifiques pour les femmes et les groupes structurellement vulnérables.

Source: Communiqué de Presse du Premier Ministre, 30 Décembre 1998.

Cameroun : Réformes structurelles clés, 1990/91-1999/2000

Politiques commerciales et incitatives

- Secteurs de café et de cacao complètement libéralisés (1991-95)
- Contrôle des prix éliminé à l'exception des produits pétroliers, des médicaments, des livres scolaires, des produits pharmaceutiques, du transport maritime et des services portuaires ; code de travail libéralisé quant à l'embauche et le licenciement (1990-94).
- Réduction des taxes des exportations non-sylvicoles de 15 – 25 % en 1994 à 0 en 1999/2000 (1^{er} Juillet 1999).
- Barrières non tarifaires éliminées sur toutes les importations à l'exception des produits pétroliers (Février 1994) ;

Réformes du secteur financier

- Secteur bancaire restructuré avec succès (1989-92 et 1996-99) par la liquidation de nombreuses banques insolubles (BMBC, Crédit Agricole) et la restructuration des banques non rentables mais viables (SGBC, SCBC, BICEC).
- Sécurisation de la dette du Gouvernement avec les garanties appropriées, les recouvrements de prêt améliorés, et les dépôts dans les banques liquidées ont été remboursés après les procédures de recouvrements.
- Elimination de la condition légale selon laquelle au moins un tiers du capital des banques commerciales devrait être détenu par les intérêts camerounais (1^{er} Juillet 1997).

- Amélioration de la concurrence au sein du système bancaire avec l'achèvement de la restructuration bancaire et la libéralisation des commissions sur les transactions bancaires (Juillet 1998).
- Privatisation de la seule banque publique restante, la BICEC (achevée en Janvier 2000).
- Renforcement du cadre juridique et réglementaire sur les transactions financières.
- Secteur des assurances restructurées par la liquidation des compagnies d'assurance privées insolubles, AMACAM, CNR et restructuration de la SOCAR.
- Préparation de la stratégie nationale de restructuration du système de sécurité sociale (1999).
- Les coopératives d'épargne et de crédit exigées de se faire enregistrées au Ministère d'Economie et des Finances (1999) et mises sous le contrôle de la Commission bancaire régionale (COBAC) qui a établi les ratios prudentiels adaptés aux différentes catégories de coopératives.

Privatisation

- Privatisation de la plus grande compagnie de caoutchouc HEVECAM (1996), de la compagnie sucrière CAMSUCO (1998); de la compagnie nationale d'embarquement maritime, CAMSHIP (1998); de la compagnie de la téléphonie mobile, CAMTEL mobile (2000).
- La deuxième compagnie de téléphone cellulaire privée (Mobilis) a commencé à opérer en Janvier 2000.

ODI / BDM Progrès : Objectifs de Développement International et Buts de la Déclaration du Millénaire République du Cameroun

- Adoption de la stratégie de privatisation de la compagnie cotonnière SODECOTON (Octobre 1998)
- Lancement des offres de pré-qualification pour (i) la privatisation de la Cameroon Development Corporation (CDC); (ii) la privatisation de la compagnie publique des eaux (SNEC) (Décembre 1998); (iii) la privatisation de la compagnie de téléphone fixe, CAMTEL (Juin 1999); et la compagnie d'électricité, SONEL (Septembre 1999); la concession des activités du chemin de fer au secteur privé (1999).
- Les Agences de régulation des télécommunication et de l'électricité créées (1999).

Secteur de l'énergie

- Achèvement de deux audits annuels indépendants des comptes de la société nationale des hydrocarbures (SNH).
- Elimination du monopole de la raffinerie nationale du pétrole (SONARA) sur l'offre sur les produits pétroliers à travers la libéralisation des importations compétitives (Juillet 1998).
- Libéralisation des marges bénéficiaires de distribution dans la formule de prix des produits pétroliers raffinés (Juin 1999).

- Libéralisation des prix des pétroles raffinés et établissement du mécanisme d'ajustement automatique

Secteur de transport

- Transport maritime complètement libéralisé (1998), à travers l'élimination des règles de partage de cargo et des préférences nationales.
- Activités de chemin de fer concédées au secteur privé (1999).
- Système de ports autonomes mis en place pour remplacer l'Autorité portuaire existante (1999).
- Fonds routier mis en place en 1998 pour fournir les sources de financement soutenables pour la maintenance des réseaux prioritaires.

Forêts

- Nouveau code des forêts et décrets d'application adoptés (1994-1995).
- Critères révisés pour l'adjudication des concessions et les droits d'abattage (1999).
- Encouragements à la sylviculture et réformes sur les taxes amorcées (1997-98)

CAMEROUN : PROFIL DE LA PAUVRETE

La dernière enquête camerounaise auprès des ménages a été conduite en 1996. La définition de la pauvre de revenu utilisée par le Gouvernement dans l'analyse de ses résultats était de 148 000 FCFA (environ US\$290) par adulte équivalent par an, ou moins de 1 \$ US par jour. Les ajustements ont été faits pour tenir compte des différences régionales des prix. La définition de la pauvreté représente le coût estimé du panier de consommation minimale dont deux tiers sont les dépenses alimentaires. Comme d'habitude dans ce genre d'études, le revenu comprend la valeur estimée de la consommation de subsistance et la location imputée aux ménages possédant leurs propres maisons. La définition n'accorde pas une valeur à la plupart d'activités ménagères non rémunérées, pour la plupart assurées par les femmes de ménages. Les principaux résultats de l'enquête sont :

- Sur le plan national, environ 6,5 millions de personnes ou environ la moitié de la population sont en dessous du seuil de pauvreté et près de 3 millions ne peuvent même pas s'offrir la composante alimentaire du panier de consommation (caractérisé par le gouvernement comme la situation d'extrême pauvreté)

- L'enquête a confirmé le degré élevé de l'inégalité en 1996, bien qu'en deçà du niveau révélé par l'enquête similaire de 1984. Les inégalités de revenu se sont révélées plus importantes en milieu urbain qu'en milieu rural. Les différences de niveau de vie sont également apparues par sexe, région et groupes socioéconomiques.

- Les données de consommation des ménages n'ont pas permis des désagréments par sexe, mais d'autres mesures du niveau de vie telles que les niveaux de nutrition, l'accès aux œuvres de santé et d'éducation évoquent un désavantage prononcé pour les femmes.

- **Pauvreté urbaine /rurale.** La pauvreté est apparue comme un phénomène dominant en milieu rural, avec 86 % des pauvres vivant en milieu rural. Le taux de pauvreté rural qui en moyenne est de 61 % et affecte tous les âges et groupes socioéconomiques est trois fois élevé que en 1984. Les taux élevés étaient relevés parmi les cultivateurs des produits d'exportation que parmi les cultivateurs des produits vivriers. La pauvreté urbaine quoi que moins importante en chiffres, constitue un problème sérieux et grandissant. A Yaoundé et à Douala, la pauvreté était plus concentrée dans les segments plus jeunes de la population. Dans d'autres milieux urbains, la pauvreté s'était apparue plus répandue parmi les groupes les plus âgés.

Source: Banque Mondiale. Une actualisation en 1999 du profil de la pauvreté au Cameroun. (En cours).
MINEFI (1996) – Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM1), Yaoundé

ODI / BDM Progrès : Objectifs de Développement International et Buts de la Déclaration du Millénaire République du Cameroun

PAUVRETE EXTREME

Objectif : Réduire de moitié la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté entre 1990 et 2015

Indicateur : Proportion de la population en dessous du seuil national de pauvreté (%)

1 – Réduire la pauvreté extrême : Situation actuelle et tendance

Les buts de développement international appliqués au Cameroun appellent une réduction du taux de la pauvreté à 25,25% d'ici 2015. Pour ce faire, l'économie camerounaise a besoin d'un taux de croissance réelle de plus de 5% par an, la qualité des services publics doit être améliorée et la corruption doit être maîtrisée.

Les performances macroéconomiques depuis 1996 ont été importantes dans la prévention de toute dégradation supplémentaire du niveau moyen de vie. Jusqu'ici, l'impact de la croissance sur les pauvres est peu connu : le suivi de la pauvreté a été irrégulier et non systématique durant la décennie 90. L'enquête camerounaise auprès des ménages de 1996 a indiqué que environ 50,5 % de la population était incapable de s'offrir le panier minimum de consommation (seuil de pauvreté), et 23 % étaient incapables de s'offrir même la composante alimentaire de ce panier (seuil d'extrême pauvreté). Le Mémoire de politique économique du deuxième programme économique triennal (FRPC - Facilité de Réduction de la Pauvreté et de Croissance) relève que le taux de pauvreté en 1999/2000 était de 50 %. Cette estimation sera vérifiée par la deuxième enquête camerounaise auprès des ménages dont les travaux préparatoires ont été lancés en Avril 2001.

Au niveau des taux, la proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté est restée presque le même durant la décennie 1990.

2 – Défis pour réduire l'extrême pauvreté

Compte tenu des complexités des processus de réduction de la pauvreté, les politiques de lutte contre la pauvreté ont besoin d'un suivi/évaluation continu.

Les composantes clés pour le succès de la stratégie de réduction de la pauvreté au Cameroun sont :

- L'amélioration du niveau de vie et des actions sur la pauvreté à travers les taux élevés de croissance économique pour pauvres qui supporteront l'environnement économique instable, l'augmentation de l'emploi et des initiatives génératrices de revenu, la gestion active des chocs économiques et le renforcement de la gouvernance.
- La maîtrise de la croissance à long terme de la population à travers les réductions du taux de

fécondité global basé sur l'éducation, la survie des enfants, et les services de santé de la reproduction;

- L'amélioration de la productivité de travail en milieu rural;
- La prise d'actions urgentes visant à s'attaquer au risque croissant provoqué par la rapide propagation du SIDA;
- L'équilibre de la disponibilité des services publics;
- L'amélioration de la sécurité des personnes et des biens;
- Le renforcement des capacités de l'administration publique et des partenaires concernés;
- La poursuite de la politique macroéconomique appropriée ;
- La coordination et le suivi des activités de lutte contre la pauvreté.

3 – Environnement favorable

La pauvreté est l'une des priorités du mandat actuel du Chef de l'Etat. Le Mémoire de politique économique de l'actuel programme économique triennal vise à réduire la pauvreté de 50% en 1999/2000 à environ 42% en 2003/2004.

La réduction de la pauvreté et l'éradication de la pauvreté extrême sont les priorités nationales clés. Pour atteindre l'objectif de réduire de moitié la proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté d'ici 2015, le Gouvernement est présentement en train de :

- poursuivre les travaux de finalisation du DSRP;
- mettre en place un réseau national de réduction de la pauvreté;
- élaborer une stratégie sectorielle de l'éducation;
- élaborer une stratégie sectorielle de la santé ; et
- élaborer une stratégie sectorielle du développement rural, des infrastructures (eau potable, ville, etc...)

Les autorités se sont également engagées à établir un cadre macroéconomique appelé à soutenir les taux de croissance élevés et la disponibilité des ressources nécessaires pour un environnement soutenable de réduction de la pauvreté.

4 - Priorités pour l'Aide au Développement

Le Gouvernement a besoin de l'appui des partenaires au développement qui entre dans le cadre des priorités exposées dans le DSRP. A cet égard, les domaines clés pour l'aide au développement sont :

- le renforcement des capacités pour le suivi/évaluation de la pauvreté;
- le renforcement des capacités dans la formulation des projets sociaux dans le cadre du plan d'action du DSRP;

ODI / BDM Progrès : Objectifs de Développement International et Buts de la Déclaration du Millénaire République du Cameroun

- le renforcement des capacités de l'administration, de la société civile et même des donateurs;
- la revisite de la priorité des processus des programmes d'investissement;
- la construction d'un réseau d'expertise nationale de réduction de la pauvreté;
- l'assistance spécifique dans la coordination des flux de l'aide;
- la définition de la vision stratégique du pays;
- la redéfinition des processus de planification stratégique (au niveau national et à celui régional)
- la formulation d'une politique de vulgarisation de l'utilisation des technologies de l'information;
- l'accélération de la mise en œuvre des plans d'action du Programme National de Gouvernance (PNG).

5 – Réduction de la pauvreté :

Environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de l'environnement pour le suivi	Evaluation		
Capacités à collecter des données	Fort	Moyen	Faible
Qualité de l'information récente	Fort	Moyen	Faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à l'analyse statistique	Fort	Moyen	Faible
Capacités à incorporer l'analyse statistique dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	Moyen	Faible
Mécanismes de suivi et d'évaluation	Fort	Moyen	Faible

Aperçu de la situation

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

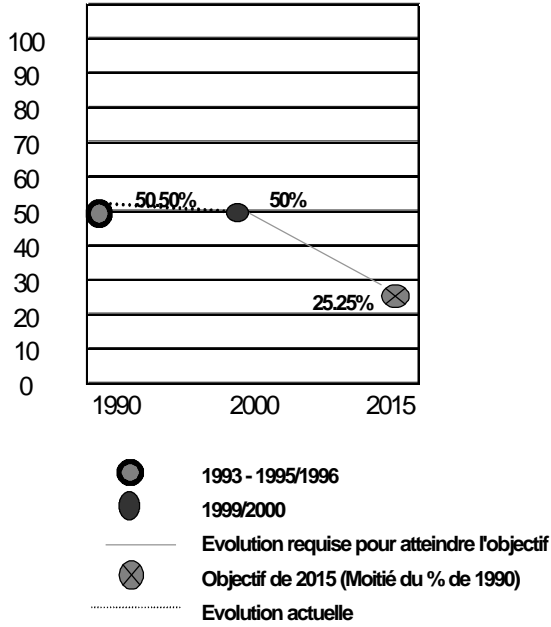
Probablement **Potentiellement**
 Invraisemblablement Données insuffisantes

Etat de l'environnement favorable

Fort Moyen **Faible mais s'améliorant**
 Faible

REDUIRE LA PAUVRETE EXTREME

Population en dessous du seuil national de pauvreté (%)



Source des données :

- MINEFI (1996) – Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM1), Yaoundé
- Premier Ministre (2001) – Mémoire de la politique économique, Yaoundé

VIH / SIDA

Objectif : Stopper et enrayer la pandémie du VIH/SIDA d'ici 2015

Indicateur : taux de prévalence du VIH (%) parmi les adultes (15 – 49 ans)

1 – Enrayer la pandémie du VIH / SIDA : Situation actuelle et tendance

La plupart des indicateurs montrent que le taux de prévalence du VIH au Cameroun n'a cessé d'augmenter passant de 0.9% en 1989 à 11% en 2000.

Par ailleurs, les chiffres du programme commun des Nations Unies contre le VIH/SIDA (ONUSIDA) pour 1998 et pour le Cameroun montrent qu'au milieu des années 1990, plus de 15% des chauffeurs routiers et des militaires sont porteurs du virus VIH et que les taux dépassent les 20% chez les prostituées de Yaoundé et Douala. Aujourd'hui, ces taux sont certainement plus élevés avec une moyenne nationale à plus de 11%.

Les statistiques récentes du Ministère de la Santé Publique indiquent 937000 cas de malades affectés par le VIH/SIDA dans le pays. L'édition 2000 du rapport de l'UNICEF, 'Progrès des Nations' ajoute que 7.8% des filles du Cameroun et 3.8% des garçons de moins de 24 ans sont infectés par le virus VIH. Le Gouvernement reconnaît que le VIH/SIDA est désormais plus qu'un problème de santé publique. Si la pandémie n'est pas contenue, elle deviendra la plus grande menace pour le développement du Cameroun car elle décimera la main d'œuvre, réduira l'espérance de vie, anéantira l'épargne des populations, appauvrira les familles, fera des millions d'orphelins et modifiera la structure de la société.

Les raisons principales qui expliquent ces taux élevés de VIH/SIDA sont la pauvreté, l'ignorance d'une partie de la population et la faible sensibilisation.

2 – Défis pour atteindre l'objectif

Trois défis majeurs sont à surmonter pour stopper et enrayer la diffusion de la pandémie du VIH/SIDA au Cameroun :

- Faire davantage prendre conscience du danger et améliorer l'information ;
- Promouvoir de manière agressive un changement de comportement ;
- Augmenter l'utilisation des préservatifs dans les groupes identifiés à risques (prostituées, chauffeurs de camions, etc.) et dans la population en général.

3 – Environnement favorable

Le 12 Septembre 2000, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a lancé un plan stratégique de lutte contre cette maladie, un document qui jette les bases pour une collaboration entre l'Etat, les acteurs nationaux, les partenaires bilatéraux et internationaux dans la lutte contre le SIDA au Cameroun. Ce plan stratégique a également une approche sectorielle décentralisée qui est nécessaire pour enrayer la diffusion du virus. Le Président de la République a parlé en public et pour la première fois, du problème du SIDA dans son message du nouvel an 2001 au Sommet Afrique-France. La première dame du Cameroun a conduit une initiative pour obtenir un engagement commun de toutes les premières dames d'Afrique pour combattre la pandémie du SIDA. Une déclaration à cette effet a été cosignée au Sommet des premières dames qui s'est tenu en parallèle au Sommet Afrique-France de janvier 2001. Il est attendu de ces actions prises au plus haut niveau politique qu'elles ouvrent de nouvelles opportunités dans la lutte contre la pandémie du SIDA.

4 – Priorités pour l'Aide au développement

Les partenaires au développement pourraient utilement centrer leur assistance dans l'un des sept domaines clés suivants :

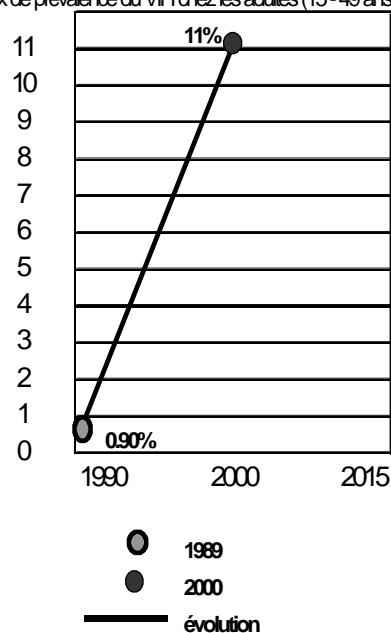
- Appui cohérent et flexible aux efforts sectoriels du Gouvernement ;
- Renforcer les capacités nationales pour assister le Comité National créé par le Gouvernement dans la mise en œuvre de la stratégie nationale VIH/SIDA qui comprend de faire résider un VNU (Volontaire des Nations Unies) dans chacune des dix provinces du Cameroun ;
- Cibler le groupe d'âge 15-24 ans ;
- Dispenser les soins de santé primaire ;
- Mobiliser des ressources ;
- Créer des partenariats ;
- Décentraliser les interventions dans la lutte contre le VIH/SIDA.

5 – Suivre les progrès dans la lutte contre le VIH/SIDA : Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de l'environnement pour le suivi		Evaluation	
Capacités à collecter des données	Fort	moyen	faible
Qualité de l'information récente	Fort	moyen	faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	moyen	faible
Capacités à l'analyse statistique	Fort	moyen	faible
Capacités à incorporer l'analyse statistique dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	moyen	faible
Mécanismes de suivi et d'évaluation	Fort	moyen	faible

INVERSER LA TENDANCE DU VIH/SIDA

taux de prévalence du VIH chez les adultes (15-49 ans) %



Aperçu de la Situation

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

Probablement **Potentiellement** Invraisemblablement
Données insuffisantes

Etat de l'environnement favorable

Fort **Moyen** **Faible mais s'améliorant** Faible

Source des données :

- Ministère de la Santé Publique (2001) – Statistiques Annuelles, Yaoundé
- UNICEF (2001) – Progrès des Nations
- ONU/SIDA (2001) – Rapport d'activités, Yaoundé

ACCES DES MENAGES AUX INFRASTRUCTURES DE BASE

Objectif : Réduire de moitié la proportion des personnes qui n'ont pas accès ou qui ne peuvent pas s'offrir de l'eau saine et potable d'ici 2015

Indicateur : Proportion de la population qui s'approvisionne à des sources d'eau saines pour boire

1 – Améliorer l'accès à l'eau saine : Situation et tendance

En moyenne, 44% des ménages avaient accès à l'eau potable saine (qualité contrôlée) en 1998. Dans les principales villes, sept ménages sur dix avaient accès à de l'eau potable saine comparé à deux sur dix dans les zones rurales. Ceci montre la grande disparité entre les zones rurales et urbaines.

Comparée avec le taux de 1991, la proportion de la population qui s'approvisionne à des sources d'eau saine pour boire est restée quasiment la même au cours de la décennie 1990.

2 – Défis pour atteindre l'objectif

Le problème est plus préoccupant dans les zones rurales. Cependant, les trois défis majeurs sont :

- Réforme du secteur : le Gouvernement s'est attaché dans le cadre des réformes du secteur à privatiser les principaux fournisseurs d'eau. Il est attendu des privatisations qu'elles contribuent grandement à améliorer l'offre, à la réhabilitation et à l'entretien des infrastructures;
- Le faible niveau de revenus des populations;
- Les capacités communautaires : formation et assistance sont nécessaires pour rendre les communautés capables de planifier, de gérer et d'entretenir les infrastructures d'eau du village.

3 – Environnement favorable

Le processus de mise en oeuvre de l'initiative PPTE prévoit de réhabiliter et de développer les infrastructures de base. Dans ce cadre, le Gouvernement doit formuler diverses stratégies pour faciliter l'approvisionnement des zones rurales et urbaines en eau saine à la consommation.

Pendant l'année fiscale 2001/2002, le Gouvernement prévoit d'étendre les programmes d'approvisionnement des zones rurales en eau en forant de nombreux puits à travers tout le territoire.

4 – Priorités pour l'Aide au Développement

Etant donné le faible niveau d'accès à l'eau saine dans le pays (inférieur à 50%) et les disparités entre les zones rurales et urbaines, l'aide au développement devrait se concentrer sur l'amélioration de l'accès à l'eau saine au niveau national et plus spécifiquement dans les zones rurales avec une attention particulière pour :

- La création d'activités génératrices de revenus ;
- Le renforcement des capacités nationales au niveau central et local qui facilitera la mise en oeuvre du programme de réforme sectoriel du Gouvernement ;
- Le renforcement des capacités des communautés pour améliorer le niveau d'accès à l'eau saine dans les zones rurales.

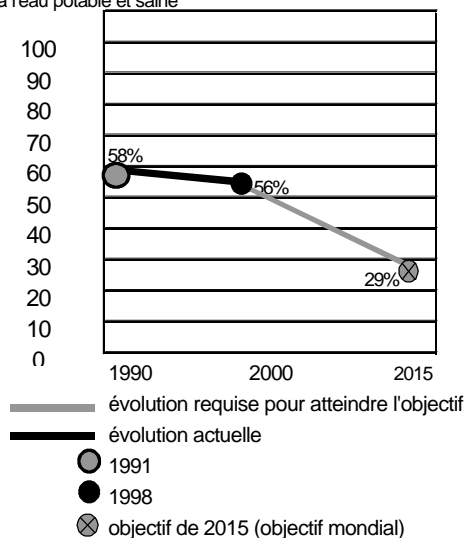
5 – Suivre le progrès dans l'accès amélioré à l'eau : Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de l'environnement du suivi

		Evaluation	
Capacités à collecter des données	fort	moyen	faible
Qualité des informations récentes disponibles	fort	moyen	faible
Capacités à suivre l'information statistique	fort	moyen	faible
Capacités à l'analyse statistique	fort	moyen	Faible
Capacités à incorporer l'analyse statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	fort	moyen	Faible
Mécanismes de suivi et d'évaluation	fort	moyen	faible

Accès amélioré à l'eau potable et saine

Proportion de la population (%) n'ayant pas un accès durable à l'eau potable et saine



Aperçu de la situation

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

probablement Potentiellement **Invraisemblablement**
données insuffisantes

Etat de l'environnement favorable

Fort Moyen **Faible mais s'améliorant** Faible

Source des données :

-MINEFI (1996) – Enquête auprès des Ménages, Yaoundé
-MINPAT (1991 et 1999)-Enquête démographie santé I et II, Yaoundé

SECURITE ALIMENTAIRE

Objectif : Réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim d'ici 2015

Indicateur : Proportion d'enfants présentant une insuffisance pondérale (âgés de moins de cinq ans)

1 – Réduire la proportion d'enfants présentant une insuffisance pondérale : situation et tendance

En 1998, la proportion d'enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale a augmenté de 63.2% par comparaison au niveau de 1991. La prévalence de l'émaciation a également augmenté d'environ 100 % sur la période. Avec cette évolution, il sera très difficile pour le Cameroun d'atteindre l'objectif de réduction de moitié du nombre d'enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale. Il est en effet reconnu que la crise économique de la décennie précédente a particulièrement affecté l'alimentation des mères et des enfants.

2 – Défis pour atteindre l'objectif

Au Cameroun, les niveaux de malnutrition chez les enfants sont affectés de manière négative par trois facteurs clés:

- La pauvreté y inclus le faible pouvoir d'achat des familles ;
- Les maladies ;
- Les pratiques alimentaires et les questions de genre.

3 - Environnement favorable

Dans le cadre de l'initiative PPTE, le Gouvernement prépare une stratégie sectorielle pour la santé. Cette stratégie souligne l'importance de considérer le problème de l'alimentation des enfants au Cameroun.

Afin de renforcer la sécurité alimentaire en général, le Gouvernement a entrepris les actions suivantes pendant l'année fiscale 2001/2002 :

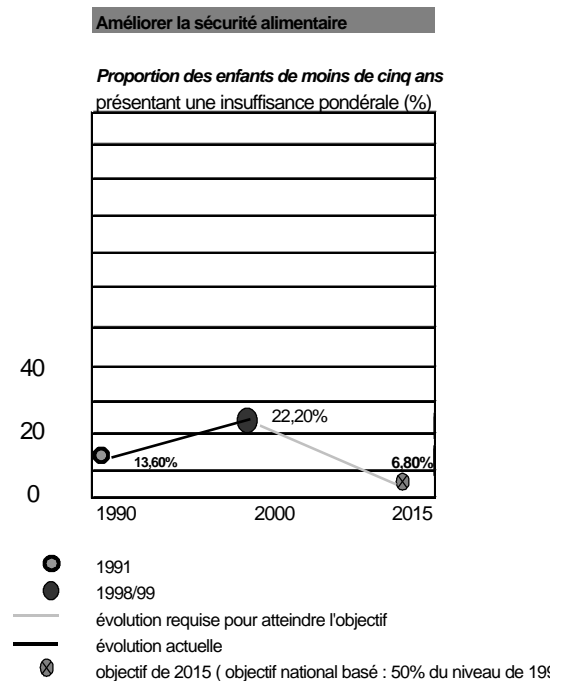
- finalisation de l'étude sur la réorganisation des secteurs du maïs et du cassava et sur la sécurité alimentaire améliorée dans les zones à risque, notamment au Nord et à l'Extrême-Nord ;
- le lancement effectif du projet visant à assurer la sécurité alimentaire par la constitution d'un stock par l'office des céréales ;

- don de 4000 tonnes de céréales par le Chef de l'Etat aux populations du Nord et de l'Extrême-Nord touchées par la famine.

3 – Priorités pour l'Aide au Développement

Les partenaires au développement peuvent soutenir les efforts du Cameroun pour réduire la malnutrition des enfants en soutenant des programmes qui visent à :

- améliorer la compréhension du problème et de sa dimension genre;
- réduire le poids des maladies;
- améliorer la redistribution des fruits de la croissance

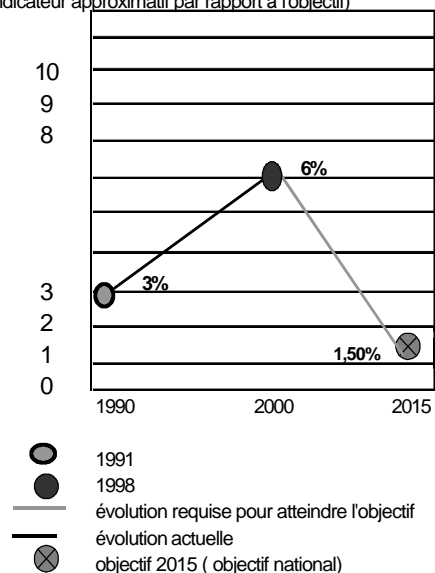


Source des données : MINPAT (1991 et 1999) – Enquête démographie santé I et II, Yaoundé

Améliorer la sécurité alimentaire

% d'enfants souffrant d'émaciation (en %)

(Indicateur approximatif par rapport à l'objectif)



Source des données: MINPAT(1991 et 1999) – Enquête démographie santé I et II, Yaoundé

5 – Suivre l'objectif de réduction du nombre d'enfants présentant une insuffisance pondérale : Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de l'environnement pour le suivi

Evaluation

Capacités à collecter des données	fort	moyen	faible
Qualité des informations récentes	fort	moyen	faible
Capacités à suivre l'information statistique	fort	moyen	faible
Capacités pour l'analyse statistique	fort	moyen	faible
Capacités à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	fort	moyen	faible
Mécanismes de suivi et d'évaluation	fort	moyen	faible

Aperçu de la situation

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

Probablement Potentiellement In vraisemblablement Données insuffisantes

Etat de l'environnement favorable

Fort Moyen **Faible mais s'améliorant** Faible

EDUCATION

Objectif: Accès universel à l'éducation primaire d'ici 2015

Indicateur: Taux net d'inscription à l'école primaire

1 – Atteindre l'objectif d'accès universel à l'éducation primaire : Situation et tendance

La qualité de l'éducation et les taux d'inscription se sont significativement détériorés au cours de la dernière décennie à tel point que la baisse constatée est unique pour un pays qui n'a pas connu de guerre ni de conflit civil. Après avoir quasiment atteint l'objectif d'éducation primaire pour tous à la fin des années 80 (95.6% in 1989/1990) les taux d'inscription (bruts) sont tombés à 81.8% en 1998/1999 dans l'éducation primaire et à moins de 50% dans l'éducation secondaire avec de fortes disparités entre les provinces. Même le taux net d'inscription dans l'éducation primaire a baissé de 76.2% (1989) à 61.7 % (1997).

Au même moment, la qualité de l'éducation s'est détériorée comme l'attestent le taux de redoublement estimé à 28% chaque année et le niveau de l'éducation en général. Ce déclin a été renforcé par les contraintes fiscales du début des années 90 qui à leur tour ont résulté en des salaires réduits pour les enseignants, un matériel réduit et des infrastructures moins entretenues.

2 – Défis pour atteindre l'objectif

Au Cameroun, les taux d'inscription sont affectés par cinq facteurs clés :

- allocation réduite pour le matériel;
- faible qualité et intérêt des formations;
- pauvreté;
- facteurs culturels surtout dans les provinces du Nord;
- salaires peu élevés des enseignants.

3 - Environnement favorable

En 1995, le Gouvernement a organisé un forum national sur l'éducation ("Les Etats Généraux ") qui a résulté en l'approbation par le parlement de la loi d'orientation pour l'éducation en 1998. Cette loi devrait servir de base pour le développement d'une stratégie d'éducation qui réunit toutes les parties prenantes autour de tâches spécifiques

destinées à améliorer l'accès, la qualité et l'équité dans l'éducation.

Dans le même temps, certaines mesures prises vont certainement contribuer à détériorer la situation davantage encore. Les associations de parents d'élèves (une source importante de l'assistance financière et en nature aux écoles) ont été éliminées et remplacées depuis 1996 par des comités de gestion des écoles, choisis de manière administrative et qui demandent une cotisation financière obligée aux parents. L'utilisation de ces cotisations n'est par ailleurs pas toujours transparente. En 1998/99, le monopole de la publication et de la distribution des livres scolaires a été donné par le Ministre de l'Education à une compagnie dans laquelle, il avait lui-même, un intérêt.

En réponse aux demandes d'explication de la société civile et des bailleurs de fonds, le Chef de l'Etat a nommé un autre Ministre de l'Education Nationale et le monopole sur les livres scolaires a été levé. Un nouveau directoire dirige maintenant le Ministère de l'Education Nationale. Une stratégie de développement pour ce secteur est en train d'être préparée et les politiques adoptées devraient permettre au Gouvernement d'atteindre l'objectif international de développement. Un mécanisme de co-gestion a également été réintroduit dans ce secteur par la création d'un comité de conseil d'école dans l'éducation primaire et d'un comité de conseil institutionnel dans l'éducation secondaire. Ces comités de conseil sont constitués des parents des élèves, de l'administration de l'école et des enseignants et de leurs syndicats, de l'administration locale et de la société civile qui travaille dans le secteur de l'éducation et la zone géographique de l'école.

En plus de développer les capacités en construisant, en équipant et en entretenant les écoles, le Gouvernement a entrepris au cours de l'année fiscale 2000/2001 des actions spécifiques pour :

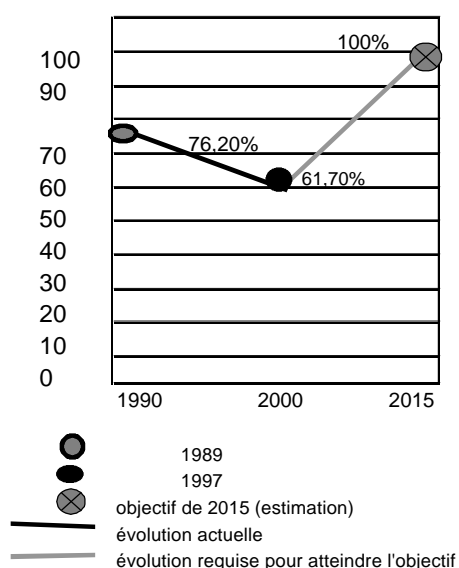
- finaliser la stratégie sectorielle pour l'éducation;
- une application effective de la décision de permettre un accès gratuit aux écoles primaires publiques;
- une consolidation des partenariats dans le secteur de l'éducation;
- l'ouverture d'instituts de formation des enseignants;
- l'ouverture d'écoles secondaires publiques;
- le recrutement de 1700 instituteurs à mi-temps;
- la mise en application de la politique nationale sur les livres scolaires et les livres pour enseignants.

4 – Priorités pour l'Aide au Développement

Les partenaires au développement pourraient supporter les efforts du Cameroun pour la réalisation de l'objectif d'éducation primaire universelle en :

- augmentant l'aide à l'éducation primaire;
- accordant une réduction de dette supplémentaire;
- contribuant à réduire les disparités régionales et entre les sexes ;
- en renforçant les capacités nationales
- en contribuant à améliorer la qualité et l'accès à l'éducation primaire.

Réaliser l'éducation primaire universelle
taux net d'inscription dans l'éducation primaire (%)



Source des données : MINEFI (1996) – Enquête Camerounaise Auprès des Ménages, Yaoundé.

5 – Suivre les progrès dans l'éducation primaire : Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Aperçu de la situation

L'objectif sera-t-il réalisé d'ici 2015 ?

Probablement **Potentiellement** Invraisemblablement
Données insuffisantes

Etat de l'environnement favorable

Fort **Moyen** **Faible mais s'améliorant** Faible

Éléments de l'environnement pour le suivi et l'évaluation	Evaluation		
Capacités à collecter des données	fort	moyen	faible
Qualités des informations récentes	fort	moyen	faible
Capacités à suivre l'information statistique	fort	moyen	faible
Capacités d'analyse statistique	fort	moyen	faible
Capacités à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	fort	moyen	faible
Mécanismes de suivi et d'évaluation	fort	moyen	faible

EGALITE DES SEXES

Objectif : Eliminer les discriminations sexuelles dans l'éducation primaire et secondaire

Indicateurs : Ratio filles / garçons dans l'éducation primaire

Ratio filles / garçons dans l'éducation secondaire

1 – Atteindre l'égalité des genres dans l'éducation : situation et tendance

Les femmes représentent près de 51% de la population du Cameroun et 52% des pauvres. Elles produisent la majorité de la production agricole.

Cependant, les filles n'ont pas un accès égal à l'éducation. Le ratio filles / garçons dans l'éducation primaire a baissé de 85 % de 1989/90 à 82.1 % en 1997/98 alors que ce ratio dans l'éducation secondaire est passé de 82.9% en 1994/95 à 85.6% en 1998/99. Ces taux varient fortement d'une région à une autre. Par exemple, le taux d'inscription dans l'éducation primaire est le plus bas au Nord du Cameroun.

2 – Défis pour atteindre l'objectif

Le profil de pauvreté du pays et les tendances actuelles rendent illusoire l'objectif d'égalité des sexes d'ici 2005 sans une amélioration significative des conditions de vie en terme de revenus puisque les parents inscrivent plutôt les garçons que les filles à l'école quand les revenus sont insuffisants.

3 – Environnement favorable

Divers documents relatifs au secteur de l'éducation traitent de la question de l'égalité des sexes dans l'éducation. La loi d'orientation pour l'éducation de 1998 est l'un d'eux. La convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'encontre des femmes (CEDAW) traite également de cette question. La stratégie sectorielle pour l'éducation en cours de préparation insistera également sur ce point.

Par ailleurs, le Gouvernement entend créer un observatoire national pour la promotion de la femme.

4 – Priorités pour l'Aide au Développement

Les partenaires au développement pourraient soutenir les efforts du Gouvernement en :

- contribuant à l'amélioration de la qualité et de l'accès à l'éducation avec un effort particulier pour la réalisation des objectifs d'éducation pour les filles ;
- renforçant les capacités à tous les niveaux du système éducatif de telle sorte à faciliter la réforme du secteur.

Aperçu de la situation

L'objectif sera-t-il réalisé d'ici 2005 ?

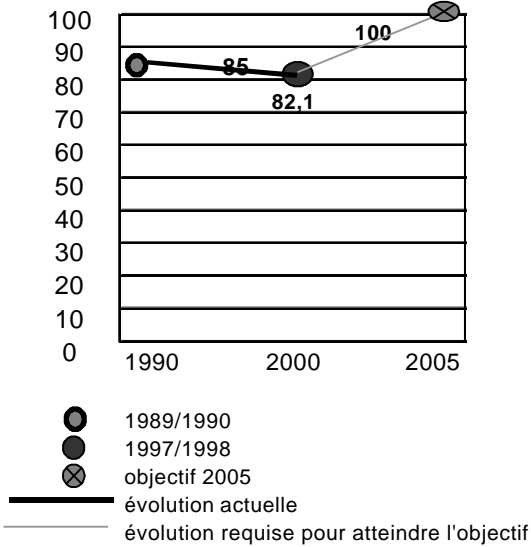
Probablement	Potentiellement
Invraisemblablement	Données insuffisantes

Etat de l'environnement favorable

Fort	Moyen	Faible mais s'améliorant	Faible
------	-------	---------------------------------	--------

EGALITE DES GENRES

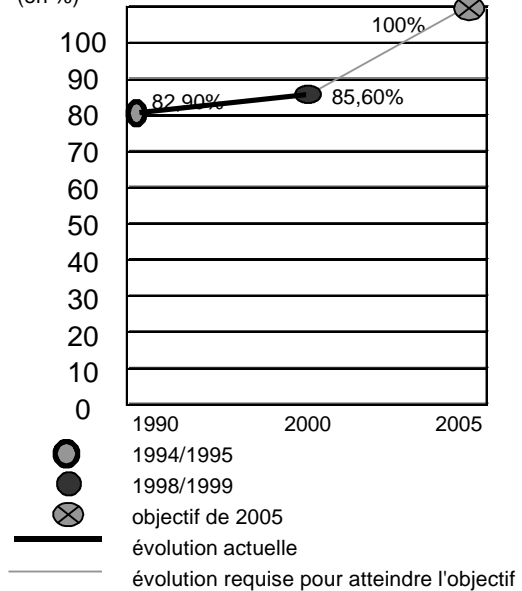
Ratio filles / garçons dans l'éducation primaire (en %)



Source des données : MINEDUC/UNESCO (2000), Education pour tous, Yaoundé

EGALITE DES GENRES

Ratio filles / garçons dans l'éducation secondaire* (en %)



* dans l'éducation secondaire générale
 Source des données : MINEDUC/UNESCO (2000) Education pour tous , Yaoundé

5 – Suivre le progrès dans l'égalité des genres : Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments pour le suivi et l'évaluation	Evaluation		
Capacités à collecter des données	fort	moyen	faible
Qualité des informations récentes disponibles	fort	moyen	faible
Capacités à suivre l'information statistique	fort	moyen	faible
Capacités à l'analyse statistique	fort	moyen	faible
Capacité à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politique, de planification et d'allocation des ressources	fort	moyen	faible
Mécanismes de suivi et d'évaluation	fort	moyen	faible

MORTALITE INFANTILE

Objectif : réduire de deux tiers la mortalité infantile d'ici 2015

Indicateur : taux de mortalité infantile pour 1000 naissances vivantes

1 – Atteindre l'objectif : situation et tendance

La situation de la santé des enfants s'est détériorée au cours de la dernière décennie. La mortalité infantile a augmenté de manière significative de 126.3 à 150.7 pour 1000 naissances vivantes entre 1991 et 1998. La santé des enfants est également affectée par la situation alimentaire du pays.

2 – Défis pour atteindre l'objectif

Il y a au moins six types de défis qui réduisent la capacité du Cameroun à réduire de manière significative la mortalité infantile :

- Pauvreté
- Accès plus difficile aux services de santé
- Restrictions budgétaires du Gouvernement
- Participation insuffisante des communautés
- Santé des mères
- Connaissance insuffisante des questions de santé.

3 – Environnement favorable

Pour renverser la tendance actuelle défavorable en matière de santé des enfants et des femmes, le Gouvernement a pris une série de mesures lancées entre 1990 et 1996 avec l'appui de partenaires bilatéraux et multilatéraux afin de réduire les taux de mortalité chez le nourrisson, l'enfant et la mère. Ces mesures incluent la décentralisation dans la distribution des soins.

La stratégie sectorielle pour la santé en préparation dans le cadre de l'initiative PPTE traite également de ce problème.

4 – Priorités pour l'Aide au Développement

Les partenaires au développement pourraient centrer leur assistance sur un des six domaines suivants :

- Décentralisation de l'offre de soins de santé
- Réglementation pour l'achat et la distribution des médicaments
- Réorganisation du secteur santé
- Renforcement de la participation des communautés
- Renforcement des institutions de santé
- Partenariat public-privé pour le développement de la santé

Aperçu de la situation

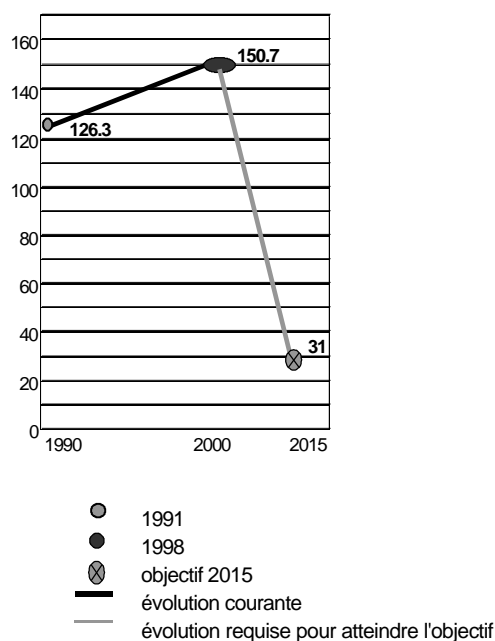
L'objectif sera-t-il atteint en 2015 ?

Probablement
Potentiellement
Invraisemblablement
Données insuffisantes

Etat de l'environnement favorable

Fort Moyen
Faible mais s'améliorant
Faible

AMELIORER LA SANTE ET REDUIRE LA MORTALITE INFANTILE
Taux de mortalité infantile pour 1000 naissances vivantes



Source des données : MINEFI (1996) – Enquête nationale auprès des ménages, Yaoundé
 MINPAT(1991 et 1999) – Enquête démographie et santé I et II, Yaoundé

5 – Suivre l'évolution du taux de mortalité infantile : Aperçu de l'environnement pour le suivi et

l'évaluation

Eléments de l'environnement pour le suivi		Evaluation	
Capacités à collecter des statistiques	Fort	moyen	faible
Qualité de l'information récente	Fort	moyen	faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	moyen	faible
Capacités à l'analyse statistique	Fort	moyen	faible
Capacités à intégrer les statistiques dans les mécanismes d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	moyen	faible
Mécanismes de suivi et évaluation	fort	moyen	faible

SANTE REPRODUCTIVE

Objectif : Réduire de trois quart la mortalité maternelle d'ici 2015 (de moitié d'ici 2000 et de moitié d'ici 2015)

Indicateur : Accès universel aux services de santé reproductive

1 – Atteindre l'objectif : situation et tendances

Comme la situation de la santé des enfants, celle des femmes s'est détériorée au cours de la dernière décennie. La mortalité maternelle est élevée à 550 pour 100 000 naissances vivantes en 1998/99. La santé de la mère est également affecté par les problèmes alimentaires.

Le nombre de naissances non assistées par un personnel médical formé, un indicateur de l'accès à la santé reproductive qui devait être réduit d'ici 2000, est passé de 36.22% en 1991 à 41.8% en 1998. Cette évolution rend difficile l'objectif de 2015.

Par ailleurs, malgré une meilleure connaissance des méthodes contraceptives modernes (80% en 1998 contre 66% en 1991) peu de femmes utilisent ces méthodes (7% en 1998 contre 4% en 1991). Le niveau de connaissance et d'utilisation des méthodes contraceptives par les hommes est plus élevé que chez les femmes (respectivement 89% et 39%). De manière générale, l'utilisation de contraceptifs (tous types confondus) a augmenté de 20% en 1991 à 49% en 1998. Cette évolution indique que beaucoup reste à faire pour atteindre l'objectif de développement international de 2015.

2 – Défis pour atteindre l'objectif

Le progrès pour la réduction du taux de mortalité maternelle et un accès accru aux services de santé reproductive sont compromis par un certain nombre de défis :

- Ressources publiques pour la santé reproductive ;
- Soins de santé et de santé reproductive inadéquates;
- Pratiques traditionnelles;
- Implication des partenaires non gouvernementaux et du secteur privé dans l'offre de services de santé inadéquate.

3 – Environnement favorable

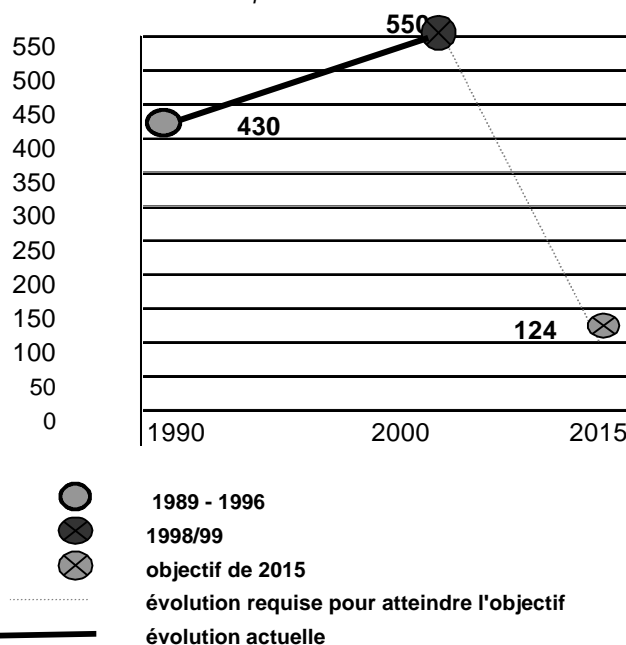
La stratégie sectorielle pour la santé en préparation dans le cadre de l'initiative PPTE traite de ce problème.

De manière générale, l'objectif principal est d'améliorer la couverture sanitaire avec des interventions clés. Les progrès et l'impact du programme seront mesurés par rapport des objectifs spécifiques et les actions engagées dans le cadre de la stratégie pour la santé. Les objectifs clés seront suivis pendant la période intérimaire de l'initiative PPTE.

Le gouvernement prévoit pour l'année fiscale 2001/2002 de centrer ses actions sur entre autres le renforcement du personnel de santé en nombre et en capacité en guise de contribution à la mise en œuvre de la politique national de santé, y compris la santé reproduction.

REDUIRE LA MORTALITE MATERNELLE

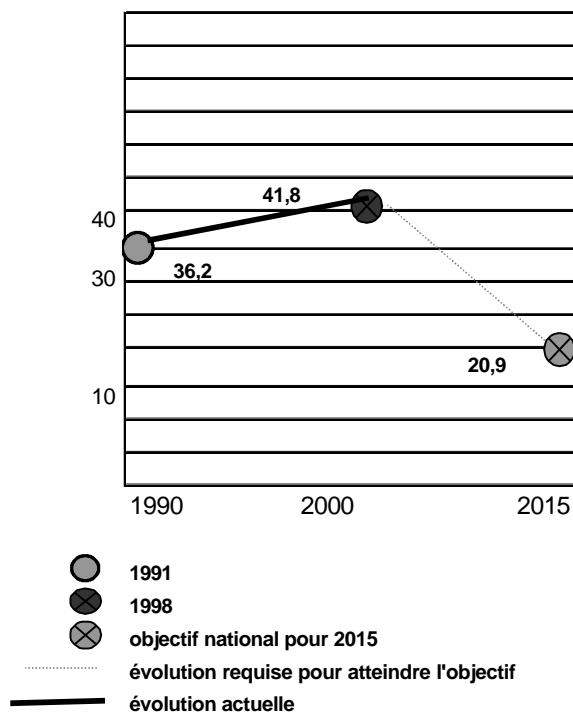
Nombre de morts maternelles pour 100 000 naissances vivantes



Source des données : MINPAT(1991 et 1999) – Enquête démographie santé I et II, Yaoundé

REDUIRE LA MORTALITE MATERNELLE

nombre de naissances non assistées par un personnel médical formé d'ici 2015



Aperçu de la situation

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015?

Probablement Potentiellement
 Invraisemblablement Données insuffisantes

Etat de l'environnement favorable

Fort Moyen **Faible mais s'améliorant** Faible

Source des données : MINPAT (1991 et 1999) – Enquête démographie santé I et II, Yaoundé

4 – Priorités pour l'Aide au Développement

Les partenaires au développement pourraient utilement concentrer leur assistance dans les sept domaines suivants :

- Accès accru aux services de santé primaire de qualité
- Assurer l'offre actuelle d'équipements médicaux adéquates et de médicaments de base ;
- Soutenir les programmes spécifiques pour les maladies qu'on peut éviter par immunisation et par des soins de santé pour l'enfant et la mère ;
- Aider à améliorer les capacités institutionnelles et de gestion au Ministère de la santé;
- Aider au renforcement du partenariat entre le secteur privé, les ONG et l'Etat;
- Assurer le financement durable des services de santé en procurant des ressources adéquates pour les interventions essentielles ;
- Promouvoir l'accès à des services de qualité en matière de planning familial par une revue des critères de choix des méthodes contraceptives.

5 – Suivre l'évolution de la mortalité maternelle et de la santé reproductive : Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de l'environnement du suivi		Evaluation	
Capacités à collecter les données	Fort	moyen	faible
Qualité des informations récentes	Fort	moyen	faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	moyen	faible
Capacités d'analyse statistique	Fort	moyen	faible
Capacités à intégrer les statistiques dans le mécanisme d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	moyen	faible
Mécanismes de suivi et d'évaluation	Fort	moyen	faible

ENVIRONNEMENT

Objectif : Mise en œuvre de stratégies nationales pour le développement durable d'ici 2005 pour enrayer les pertes en ressources environnementales d'ici 2015

Indicateur : Développement et mise en œuvre de stratégies nationales pour le développement durable

1 – Enrayer la perte de ressources environnementales : Situation et tendance

Une loi cadre sur l'environnement a été votée en 1996 mais l'écriture des décrets d'application n'a commencé qu'en 2000. Un progrès significatif a été réalisé dans le cadre du programme national sur la biodiversité financé par le Fonds mondial pour l'Environnement. Au delà de la biodiversité, l'agenda camerounais en matière d'environnement inclus la gestion des ressources en eau, des déchets solides et le contrôle de la pollution de l'eau et de l'air.

2 – Défis pour atteindre l'objectif

Les capacités en matière de gestion de l'environnement ont besoin d'être développées au niveau du gouvernement et de la société civile.

La pauvreté semble être un des facteurs qui peut empêcher la mise en œuvre d'une la stratégie de développement durable. En effet, la déforestation, l'agriculture extensive, etc. réduisent le capital végétal et la capacité de rétention en eau des sols et accroissent de ce fait l'érosion.

3 – Environnement favorable

Suite au sommet de Yaoundé sur la gestion et la préservation de la biodiversité du bassin du Congo, le Gouvernement a adopté en 2000 avec l'appui du comité permanent pour la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé, un plan d'actions urgentes pour les forêts et l'environnement qui prévoit de :

- Lister et protéger les zones protégées;
- Établir la responsabilité contractuelle des exploitations forestières en matière de braconnage

- Réalisation systématique d'études d'impact environnemental avant le démarrage des projets routiers et industriels.
- Participation des communautés locales à la gestion des ressources naturelles
- Coordination des actions prioritaires

Pendant l'année fiscale 2000/2001, le Gouvernement entend :

- Continuer la mise en œuvre du plan d'action pour l'énergie dans le cadre de la mise en application des résolutions du Sommet de Yaoundé;
- Préparer un programme sectoriel pour le développement et la gestion durable des forêts et de l'environnement;
- Développer des jardins botaniques et zoologiques ;
- Préparer une stratégie nationale de lutte contre la pollution ;
- Préparer une stratégie de sensibilisation pour la protection de l'environnement ;
- Préparer une stratégie nationale de lutte contre la désertification ;
- Valider et exécuter une stratégie nationale de communication sur le changement climatique.

4 – Priorités pour l'aide au développement

Les partenaires au développement pourraient apporter une assistance utile pour :

- La mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable;

- Le renforcement des capacités d'analyse et de suivi de l'état de l'environnement;
- Le renforcement des capacités pour la mise en oeuvre des conventions internationales;
- La création de zones naturelles transfrontalières;
- Le renforcement de la coordination des mécanismes institutionnels liés à la gestion de la biodiversité du bassin du Congo.

5 – Suivre l'évolution : Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de l'environnement pour le suivi	Evaluation		
Capacités à collecter des données	Fort	moyen	faible
Qualité de l'information récente	Fort	moyen	faible
Capacités à suivre l'information statistique	Fort	moyen	faible
Capacités d'analyse statistique	Fort	moyen	Faible
Capacité à intégrer les statistiques dans le mécanisme d'élaboration des politiques, de planification et d'allocation des ressources	Fort	moyen	Faible
Mécanismes de suivi et d'évaluation	Fort	moyen	faible

Aperçu de la situation

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015?

Probablement **Potentiellement** Invraisemblablement
Données insuffisantes

Etat de l'environnement favorable

Fort **Moyen** Faible mais s'améliorant Faible

EVALUATION DE LA SITUATION

Suivi et Evaluation de la capacité de suivi des buts de développement

BUT	CAPACITE EXISTANTE POUR :															QUALITE DES ENQUETES INFORMATIONS		
	Collecte des données			Suivi statistique			Statistiques pour l'analyse statistique			Statistiques pour l'élaboration des politiques			Suivi et Evaluation des progrès réalisés					
PAUVRETE EXTREME	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Moyen	Faible	Fort
VIH/SIDA	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Moyen	Faible	Fort
FAIM	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Moyen	Faible	Fort
EAU POTABLE	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Moyen	Faible	Fort
EDUCATION PRIMAIRE	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Moyen	Faible	Fort
EGALITE DES GENRES	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Moyen	Faible	Fort
MORTALITE INFANTILE	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Moyen	Faible	Fort
SANTE DE LA REPRODUCTION	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Moyen	Faible	Fort
ENVIRONNEMENT	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Fort	Moyen	Faible	Moyen	Faible	Fort

L'appui du Système des Nations Unies en 2001 a été largement dirigé vers:

è L'appui au Gouvernement dans la formulation de son cadre principal de politique pour la réduction de la pauvreté de moitié d'ici 2015 (à travers notamment le soutien à l'élaboration du DSRP);

è Le renforcement des capacités nationales pour la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté à travers le plaidoyer et l'appui à la mise en œuvre du Programme National de Gouvernance;

è La création des capacités nationales pour la lutte contre le VIH/SIDA, à travers le plaidoyer et l'appui à la formulation et la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre le VIH/SIDA;

è L'assistance apportée au gouvernement dans le respect des obligations liées aux conventions et agréments sous-régionaux ainsi que dans le suivi de la mise en œuvre des diverses conférences des Nations Unies et Plans d'Action qui sont liés à l'environnement et au développement durable.